Droit du financement

ECTS : 0

Description du contenu de l'enseignement :

1/ Les contrats de compte :
- compte de dépôt,
- compte courant,
- théorie des comptes.

2/ Les contrats de crédit :
- prêt, découvert et avance,
- affacturage,
- crédit-bail,
- portage crédit,
- titrisation.

3/ Les contrats de garantie :
- crédit documentaire,
- cautionnement,
- garantie autonome,
- lettre d'intention,
- fiducie sûreté.

Compétence à acquérir :

- Compréhension de l'importance de la banque et des techniques contractuelles en droit du financement.
- Compréhension des principaux mécanismes du droit du financement.
- Adaptation des solutions juridiques aux besoins d'une entreprise en fonction de sa position sur un marché et de sa situation financière.
- Aptitude à l'analyse juridique appliquée au financement des entreprises.

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu (100 %).

Bibliographie, lectures recommandées :

- Régine Bonhomme et Myriam Roussille, Instruments de crédit et de paiement. Introduction au droit bancaire, LGDJ, 14ème édition, 2021.

- François Pasqualini et Gaëtan Marain, Droit du crédit bancaire, Bruylant, 1ère édition, 2020.

- Stéphane Piedelièvre, Instrument de crédit et de paiement, 13ème édition, Dalloz, 2025.

Document susceptible de mise à jour - 05/11/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16